

Dunkerque, 15 mai 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE DECONFINEMENT CHEZ FLANDRE OPALE HABITAT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Pour Flandre Opale Habitat, le déconfinement a été préparé et accompagne la reprise économique du territoire.

A l'annonce du confinement, Flandre Opale Habitat a tout mis en œuvre pour mettre ses salariés et clients en sécurité, tout en assurant une continuité de services. Suivant la dynamique du Groupe Action Logement, l'entreprise s'est organisée pour maintenir ses services et soutenir l'activité du territoire en :

- Poursuivant les commissions d'attributions de logements de manière dématérialisée. 89 logements ont été attribués pendant la période de confinement
- Poursuivant les paiements fournisseurs en généralisant la dématérialisation des factures
- Poursuivant les commissions d'appels d'offres. 3 commissions ont pu être réalisées à distance.
- Maintenant l'activité du personnel de proximité pour offrir une continuité de service à ses clients
- Renforçant l'accompagnement des locataires les plus fragiles grâce à des campagnes de phoning et des solutions proposées en cas de difficulté

Aujourd'hui, la 1ère étape du déconfinement débute. L'entreprise a fait le choix d'opter pour un déconfinement organisé avec rigueur et discernement pour maîtriser le risque de contamination et conserver ses priorités.

L'activité Client

Ainsi, les états des lieux, travaux dans les logements ont repris dès le 11 mai. L'accueil au public a réouvert ses portes uniquement sur rendez-vous dès le 12 mai. Une organisation de travail a été défini, les équipements de protection individuelle prévus et des protocoles spécifiques à la crise sanitaire mis en place pour chaque activité et partagés avec les clients concernés avant chaque rendez-vous.

Les chantiers

Mi-avril 2 opérations de construction neuve et 4 opérations de réhabilitation reprenaient progressivement avec les entreprises volontaires. Cette reprise encadrée des chantiers s'est organisée dans le respect des précautions sanitaires nécessaires. Les interventions se font dans le respect du guide établi par l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) et du protocole régional établi sous l'égide de l'Union Régionale de l'Habitat.

→ Le neuf

Aujourd'hui, 7 chantiers de construction neuve ont redémarré et 5 autres redébuteront courant de semaine prochaine pour un total de 250 logements répartis sur le territoire. Sur l'ensemble des opérations, l'intervention des différents corps d'état est organisée pour éviter la coactivité. Un référent COVID-19 a été désigné en interne afin de coordonner les mesures à mettre en œuvre et à respecter.

Les opérations concernées sont :

- Ghyvelde : 27 logements
- Saint-Pol-sur-Mer : 23 logements
- Cappelle-la-Grande : 25 logements
- Marquise : 12 logements
- Godewaersvelde : 21 logements

- Wirwignes : 17 logements
- Hazebrouck : 54 logements
- Wavrin : 32 logements
- Dunkerque Petite-Synthe : 9 logements
- Quaëdypre : 5 logements
- Renescure : 14 logements
- Blendecques : 11 logements

→ La réhabilitation

A ce jour, tous les travaux en extérieur ou dans les logements vacants ont repris ou sont en phase de reprise. Au total, une vingtaine de programmes sont concernés. Sur l'ensemble des opérations, Flandre Opale Habitat veille à l'absence de coactivité d'entreprises et veille au respect des conditions de sécurité.

Pour accompagner les locataires et répondre à leurs interrogations liées au plan de déconfinement de l'entreprise, une foire aux questions a été mise en ligne sur le site internet de l'entreprise, et des campagnes de SMS/mail ont été faites.

L'objectif de Flandre Opale Habitat est de tendre le plus possible vers une reprise normale de l'activité afin de maintenir une offre de logement adaptée et nécessaire aux habitants mais aussi de favoriser la reprise économique régionale dans le respect des gestes barrières et des précautions d'usage.

A PROPOS DE FLANDRE OPALE HABITAT

Acteur Social de l'Habitat en Flandre Côte d'Opale, Flandre Opale Habitat gère plus de 17 000 logements. *Portée par le Groupe Action Logement, l'entreprise s'engage pour l'accès au logement des salariés avec une orientation forte en faveur du développement local. L'utilité sociale est au cœur de nos missions avec pour vocation de créer du lien social et de faire vivre les territoires dans un objectif de bien vivre ensemble.*

CONTACT PRESSE

Flandre Opale Habitat Direction Communication Marketing : Agnès Noël / anoel@flandreopalehabitat.fr – 07.60.99.91.69